

BEAUMONT

notre ville

l'actualité municipale

NOVEMBRE 2020



**ENSEMBLE !
PROCHES
ET SOLIDAIRES**

www.beaumont63.fr

 Ville de Beaumont

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00
Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063

GRDF Urgence sécurité gaz

0 800 47 33 33
La Poste
Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
20 Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Police Municipale
04 73 28 86 86
CCAS
04 73 15 15 93
Direction des Événements, des Sports et de la Vie Associative
04 73 15 15 90
Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire 04 73 15 15 91
Service Jeunesse 04 73 93 93 23
Relais Assistants Maternels
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et Crèche Familiale 04 73 39 98 54
Service de la Vie Scolaire
04 73 15 33 41
Accueil de Loisirs
04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
Direction de l'Action Culturelle
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire
René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Déchetterie - 04 63 66 95 39
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 9h à 19h.
Fermée les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
04 63 669 669
Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29
Eau et Assainissement
04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
"La Chaîne des Puy - Beaumont"
30, chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
permanences de Monsieur Pourrat en mairie les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous :
paul.pourrat@conciliateurde.justice.fr
ou 06 63 45 55 42
Mission locale (sur RV)
permanences assurées par Isabelle Faure à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h
Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
64/66, avenue de l'Union-Soviétique 63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilynne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Dossier spécial COVID	p. 4
Social	p. 8
Vie de la Commune	p. 9
Environnement	p. 10
Cadre de vie	p. 12
Vie de la Commune	p. 14
Voix des groupes	p. 16
Vie associative	p. 18
Agenda	p. 20

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 1^{er} août, Chahed SAID
- Le 11 août, Rio, Roméo TEIXEIRA
- Le 12 août, Rachel-Anne ILUNGA BWABWA
- Le 14 août, Salomé, Alicia GRELAT
- Le 14 août, Mathis, Malo, Valentin GRELAT
- Le 18 août, Thibault CITRONI
- Le 21 août, Kaïvyn, Jean PAPAYO
- Le 23 août, Léni MERLE
- Le 25 août, Jules, Armand, Emile VIEIRA
- Le 3 septembre, Eliott, Pierre, Alfred MARTINET
- Le 4 septembre, Kahina, Soumaya ECOFFET NOUIHEL
- Le 6 septembre, Luis, Alvaro DE MACEDO
- Le 6 septembre, Amara, Imran Fouzi TIDDA
- Le 16 septembre, Louis BARBARA
- Le 18 septembre, Tessa, Celestina BATISSE
- Le 21 septembre, Maïa BERTRAND
- Le 27 septembre, Marius, Thierry, Jacob VASSEUR
- Le 29 septembre, Lou CARBONI FROHLICH CORTEZ
- Le 1^{er} octobre, Elisabeth, Lyne, Christina VIVIER
- Le 12 octobre, Onésime, Michel VOLDOIRE
- Le 13 octobre, Lya, Marie CHAVAROCHE
- Le 18 octobre, Naïla BENAMA
- Le 21 octobre, Enéa LAURENT GIBELIN
- Le 22 octobre, Romane, Gabrielle SERRES
- Le 28 octobre, Camélia AZZOUZI
- Le 3 novembre, Judith, Suzanne, Victoria COFFE

DÉCÈS

- Le 12 mai, Rodolphe, Yvon MORBIN, époux de Josette NOUAÏLE
- Le 4 juillet, Antonin, Annet, Guy ARNAUD, époux de Paulette, Marie, Rose ROUSSERIE
- Le 23 juillet, Adèle, Françoise BARBALAT, veuve de René, Antoine CHAUMONT
- Le 6 août, Renée, Marie, Louise, Jeanne, Clémentine MONGHEAL, veuve de Jean, Eugène CANTAT
- Le 6 août, Michelle, Maryvonne HENAN
- Le 10 août, Madeleine, Marie FOURNIER, épouse de Mario MELIS
- Le 10 août, Anna HÜNN
- Le 11 août, Lucette, Marie, Jeanne ANDRIVON, veuve de Charles VERDOT

- Le 23 août, Albano NICOLETTA, veuf de Aimée, Marie AGUS
- Le 26 août, Christiane, Antoinette SANNAJUST, veuve de Roger, Henri, PITELET
- Le 28 août, Marcel, François PRADAT, époux de Marie, Antonia, Annette MAJEUNE
- Le 29 août, Aline, Yvonne RENAULT, épouse de Robert, Pierre, Antoine, Aimé LEFORT
- Le 6 septembre, Manon, Mélanie, Marie TREHIN
- Le 9 septembre, Jean, Marcel DUBOSCLARD, époux de Anne-Marie, Amélie DUVAL
- Le 19 septembre, Daniel, Benoît DELEAGE, époux de Marie, Antoinette, Yvette LABORIEUX
- Le 19 septembre, Gilberte, Jeanne, Marie BRUN, veuve de Alain, Gabriel, Guillaume, Eugène POUMARAT
- Le 22 septembre, Ginette, Léonie BINET, veuve de Roger, Jean, Albert SUBJOBERT
- Le 26 septembre, Jean, Joseph GEOFFROY
- Le 28 septembre, Paulette, Fernande, Marie BASCLE, veuve de Alain, Roland FRADIER
- Le 2 octobre, Jacquit BOUILLET, époux de Anne, Marie, Germaine CHAZAL
- Le 5 octobre, Françoise, Fernande RADIGALES, veuve de Jacques, Raymond, Louis GALTIER
- Le 15 octobre, Jeannine, Marie-Thérèse SICARD, veuve de Georges, René AVARD
- Le 23 octobre, Jean, Claude JUILLARD, époux de Viviane, Maryse ISTEIN
- Le 25 octobre, Anne-Marie BONNEFOND

MARIAGES

- Le 8 août, Cécile, Sandra, Anne-Marie REDON et Stéphane, Moïse, Bruno BENOIT
- Le 22 août, François, Robert, Maurice BRUGIER et Alexandre, Jean, Michel SCHUSTER
- Le 5 septembre, Camille RIVALIER et Sylvain BEGUE
- Le 3 octobre, Anne-Marie DONOSO et Xavier MONDIERE
- Le 31 octobre, Omayma EL HAJIRI et Fayçal KRACHE

édito

ENSEMBLE, PROCHES ET SOLIDAIRES



À l'heure où sont écrites ces lignes, nous achevons la première quinzaine de cette nouvelle

période de confinement. Quelle étrange époque ! Qui aurait pu prédire qu'un petit virus dont le berceau semble être établi en Chine, contribuerait à faire tant de victimes et ferait mettre un genou à terre à une très grande majorité de l'humanité ? Qui aurait pu prédire, au-delà de toute considération partisane que notre pays traverserait ce qui est et sera une incroyable tempête économique, sanitaire et sociétale ? Car au-delà des dégâts dans nos entreprises, des pertes humaines toujours trop nombreuses, ce virus invisible mais incroyablement puissant met à mal notre civilisation, réinterroge nos modes de consommation et modifie notre relation à l'autre, ébranlant ainsi nos certitudes.

En ce sens, chères Beaumontoises, chers Beaumontois nous sommes bel et bien en train de tourner une page de l'histoire de l'humanité. Cela nous donne par la même occasion l'opportunité d'écrire, avec beaucoup de modestie face à la profondeur des événements qui se jouent devant nous, un nouveau chapitre de vie en commun. Ce défi est immense ! Il peut être paralysant et générer les excès de ceux qui ne sont pas disposés à se remettre en question. Pour autant, ce défi offre aux autres, aux optimistes que nous sommes, l'une des dernières opportunités de prendre véritablement nos responsabilités en préparant nos enfants et petits-enfants à creuser leur propre sillon de vie collective. Les élus les plus expérimentés

d'entre nous doivent donc, avec humilité, mettre leur énergie au service de notre jeunesse qui, un jour ou l'autre, nous demandera des comptes avec davantage de véhémence. Sans doute l'abstention n'est-elle que les prémices de ce mouvement...

En ce sens, je suis heureux de contribuer à animer une équipe municipale tournée vers l'avenir et qui a viscéralement à cœur de mettre son envie, sa positivité au service de tous les Beaumontois, sans exception aucune. C'est pourquoi, nous continuerons à résister à la sinistrose, à résister à la fatalisme en accompagnant, en soutenant les plus fragiles et en encourageant la bienveillance collective. La solidarité ne se décrète pas. Elle se construit pas à pas.

Nous n'avons pas été élus pour être immobiles. C'est pourquoi, ces dernières semaines et à la hauteur de nos moyens municipaux, nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures d'urgence et exceptionnelles : aides aux entreprises et aux associations, mise en place d'une plateforme d'appel dédiée au COVID19, achat des masques qui ont été distribués dans les écoles à une couturière beaumontoise, maintien de l'activité de nos services publics, soutien à la reprise d'activités solidaires dans le respect des consignes sanitaires etc... Ces initiatives, ne sont pas feintes. Elles sont concrètes et témoignent de l'état d'esprit beaumontois et de notre attachement aux valeurs de notre République. Cette République Française qui a besoin qu'on la chérisse tant elle a été, ces dernières années, attaquée dans sa chair par des fanatiques aveuglés par la haine. Alors, résistons ! **Résistons, ensemble en étant toujours plus proches et solidaires.** "Un résistant, c'est un optimiste !" comme aimait le rappeler Raymond Aubrac.

Jean-Paul CUZIN
Maire de Beaumont

BEAUMONT, UNE COMMUNE EN ACTION FACE

Dès la rentrée des classes de septembre, la Ville de Beaumont a mis en place des mesures adaptées à la situation sanitaire afin de maintenir la vigilance quant à l'application des gestes barrières mais aussi soutenir les plus fragiles.



À LA CRISE SANITAIRE

AIDE AUX ENTREPRISES, ARTISANS ET ASSOCIATIONS

La pandémie générée par la COVID-19 a fragilisé l'ensemble des acteurs économiques ainsi que le tissu associatif local en limitant ou stoppant totalement leurs missions ou activités, engendrant malheureusement des difficultés financières.

Sensible à cette situation et volontariste en la matière, la Ville de Beaumont a décidé, de contribuer à l'effort collectif de relance porté principalement par l'Etat, la Région, le Département et Clermont Auvergne Métropole, en soutenant ses artisans et commerçants de proximité par la mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel COVID19 de 20 000 €. De la même façon et pour soutenir le tissu associatif local, vecteur de dynamisme, de cohésion sociale et de solidarité, un fonds exceptionnel COVID-19 de 10 000 € a également été créé.

Une enveloppe exceptionnelle de 20 000 € dédiée aux artisans et commerçants beaumontois en difficulté

Face aux difficultés qui rendent compliqué le bon fonctionnement de l'économie locale, les collectivités territoriales se doivent d'intervenir pour sauvegarder l'économie de leurs territoires.

Pour cette raison, la commune de Beaumont, par décision du Conseil municipal du 29 septembre 2020 et par délégation du 16 octobre 2020 de la Région Auvergne Rhône-Alpes, a voté une mesure d'aide exceptionnelle aux entreprises d'un montant de 1 000 €, accordée sous critères, dans la limite d'une enveloppe globale de 20 000 €, répartie entre les entreprises ayant le plus souffert de la crise de la Covid 19.

Une enveloppe exceptionnelle de 10 000 € dédiée aux associations beaumontaises

Par ailleurs, les associations constituent un véritable réseau de proximité agissant à deux niveaux essentiels de la vie locale. D'une part, elles poursuivent un "objet social" qui se traduit par la réalisation de nombreuses actions en direction des adhérents. D'autre part, elles font vivre des instances qui sont un véritable terreau pour la démocratie locale. En temps normal, le soutien de

la ville à ces Associations passe par des subventions ou le prêt de matériels et fournitures.

Le confinement a limité et le plus souvent empêché complètement les associations de délivrer leurs activités. Cet arrêt de l'activité, outre qu'il a généré un manque auprès des adhérents, peut se traduire par une remise en cause des équilibres financiers permettant le fonctionnement de certaines associations et fragiliser le tissu social beaumontois. Pour cela la municipalité a décidé d'assurer un accompagnement spécifique pour les associations en créant un fonds de solidarité pour le secteur associatif de 10 000 euros. Le montant de l'aide s'élèvera à 1 000 euros maximum par association. Ce fonds sera utilisé pour la délivrance de subventions exceptionnelles aux associations qui œuvrent sur le territoire beaumontois et qui sont fragilisées par les effets de la pandémie.



Une commission d'attribution

Afin de permettre aux Beaumontois d'être très concrètement impliqués dans la vie de la commune, deux Comités techniques, chacun constitué des membres de la Commission finances et vie économique ainsi que de 3 citoyens désignés par les 3 groupes politiques du Conseil municipal (1 par groupe) statuera sur l'octroi des subventions avant le 31 décembre 2020.

Dans le cas où l'intégralité des enveloppes allouées ne serait pas consommée en 2020, un report des fonds sera effectué afin de répondre aux difficultés des entreprises et des associations qui affrontent un nouvel épisode de confinement.

LIEN

BEAUMONT À L'ÉCOUTE DES PERSONNES ISOLÉES OU EN SITUATION DE DÉTRESSE



PLATEFORME D'APPELS SPÉCIALE COVID CCAS de Beaumont
04 73 15 15 93
DU LUNDI AU VENDREDI 8H-12H ET 13H-16H

-  **Ecouter et renseigner (hors avis médical)**
-  **Soutenir et faciliter le quotidien des Beaumontois vulnérables ou isolés**
-  **Proposer des services (courses, accompagnement rendez-vous médicaux, pharmacie...)**
-  **Orienter vers les services adaptés**

Témoign ou directement concerné(e) par une situation d'isolement ou de détresse, contactez-nous.

Dans un contexte de crise sanitaire et de confinement généralisé, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Beaumont souhaite plus que jamais mettre en œuvre des actions concrètes afin d'apporter son soutien et faciliter la vie des personnes fragilisées.

Dans cet objectif, le CCAS en lien avec les services municipaux de la Ville de Beaumont a activé une plateforme d'appels spéciale COVID destinée à :

- Ecouter et renseigner (hors avis médical),
- Soutenir et faciliter le quotidien des Beaumontois vulnérables ou isolés,
- Proposer des services (courses, accompagnement aux rendez-vous médicaux, pharmacie...)
- Orienter vers les services adaptés.

SERVICES

TRANSPORT À LA DEMANDE



Isabelle assure le Transport à la demande.

Malgré les circonstances COVID19, le CCAS continue à assurer un service de transport à la demande destiné à toutes les personnes de 60 ans et plus de la commune souhaitant

effectuer des courses mais aussi se rendre à des rendez-vous (cabinet médical, coiffeur,...). Le véhicule circule actuellement sur :
- Le territoire communal,
- Déplacement ponctuel à

AUCHAN Aubière et LECLERC La Pardieu (environ deux fois par mois),
- Possibilité d'aller jusqu'à la rue Henri Dunant pour prendre le tramway,
- Autres destinations : consulter

la liste au CCAS (MAPAD Ceyrat, EHPAD Romagnat, ORPEA à Royat,...).

- Il fonctionne les :
- lundi 8h30 - 12h30
 - mardi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
 - jeudi 14h - 18h
 - vendredi 8h30 - 12h30

Les inscriptions se font auprès du CCAS au moins 48h à l'avance, du lundi au vendredi (entre 8h-12h et 13h-16h) au : 04 73 15 15 93

Participation : 3 € aller-retour sur Beaumont - 6 € aller-retour pour l'extérieur.

Actuellement, en raison de la crise sanitaire, les tournées sont organisées pour un seul passager à chaque déplacement, le port du masque est obligatoire et un gel hydroalcoolique est à disposition.

Le véhicule est désinfecté après chaque tournée.

REPAS DE CONVIVIALITÉ POUR LES SENIORS UN MENU DE FÊTE À DOMICILE !

Cette année, le contexte sanitaire interdisant les rassemblements contraint malheureusement la municipalité à supprimer le rendez-vous réunissant chaque année, lors du repas de convivialité de décembre, plus de 200 Beaumontois pour partager un moment festif et dansant.

Toutefois, soucieux d'offrir aux Beaumontois de 65 ans et plus, un moment agréable, la municipalité relèvera le défi en livrant directement à domicile un repas complet qui sera accompagné d'une grande dose de bonne humeur et de sourires (à travers les masques bien entendu !). Il

sera livré directement chez les seniors ayant réservé, les **16 et 17 décembre à partir de 13 h**, avec des véhicules réfrigérés adaptés et dans le respect des mesures en vigueur. Le CCAS et les élus ont une nouvelle fois décidé de confier la confection de ce repas de fête au traiteur le Six-Trois.

Rappelons que le Six-Trois est une association qui oeuvre pour la réinsertion professionnelle. Les personnes de 65 ans et plus qui souhaitent bénéficier de ce repas doivent s'inscrire auprès du **CCAS au 04 73 15 15 93** avant le 2 décembre (dans la limite de 350 inscriptions).



PERMANENCE D'ORGANISMES D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

LE PLIE

PLAN LOCAL D'INSERTION PAR L'EMPLOI

Le CCAS de la Ville de Beaumont a signé un partenariat avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Clermont Auvergne Métropole.

Ainsi, un "référé parcours" intervient deux demi-journées par semaine dans les locaux de la Mairie afin d'accompagner des Beaumontois en difficulté d'insertion professionnelle, dans leur recherche d'emploi.

Les permanences se tiennent, le mardi après-midi de 13h30 à 17h00 et le mercredi matin de 9h00 à 12h00 et il est impératif de s'adresser au CCAS (au 04 73 15 15 93), afin d'obtenir un rendez-vous.



LA MISSION LOCALE

L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES JEUNES DANS LEUR INSERTION D'EMPLOI

Pour les jeunes entre 16 et 25 ans des rencontres sont proposées par la Mission Locale de Clermont métropole et volcans lors de permanences à la Mairie de Beaumont les jeudis de 9h à 12h.

Des professionnels sont à leur écoute pour :

- Les informer et orienter : découvrir un métier, construire un projet professionnel et connaître le marché de l'emploi
- Les aider à trouver un emploi : améliorer leur CV, préparer un entretien d'embauche, consulter les offres d'emploi
- Les aider à trouver une formation : accéder à une qualification professionnelle, opter pour l'alternance

- La Mission Locale peut aussi les aider dans leur vie quotidienne en les informant sur leurs droits liés à la santé, à la mobilité, à l'accès au logement et aux loisirs.

Attention, il est impératif de prendre rdv : par téléphone au 04 73 42 17 57 ou via le site : www.missionlocale-clermont.com/ prise-de-rendez-vous à l'accueil de la Mission Locale au 64 Boulevard Léon Jouhaux 63028 Clermont-Ferrand.



ORGANISATION

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le 29 septembre, le Conseil Municipal a voté la création de commissions et défini leurs périmètres d'intervention. Le Maire est Président de droit et un Vice-Président (adjoint ou conseiller délégué) a été élu. Composées chacune de huit membres, elles respectent le principe de la représentation proportionnelle et reflètent la composition politique de l'assemblée municipale.

Citoyenneté et démocratie implicative

Aurélien BAZIN

Jean-François VIGUES
Vivien GOURBEYRE
Yaëlle MATHIEU-PEGART
Patricia REMY
Michel PREAU
François ULRICH
Caroline TALON-TAILHARDAT

- création et animation des comités de quartier, du Conseil Municipal des Enfants
- pilotage de la politique d'animation locale
- suivi du jumelage

Grands travaux et aménagement du territoire

Christine LECHEVALLIER

Christian DURANTIN
Francis GAUMY
Patrick NEHEMIE,
Martine MEZONNET
Damien PESSOT
Hélène VEILHAN
Alain DUMEIL

- suivi du Plan Local d'Urbanisme et des documents supra communaux (SCOT-PLUI-RLPI-PLH).
- suivi des grands projets d'aménagement du territoire : projets patrimoniaux structurants
- études et travaux
- suivi des projets de voirie avec Clermont Auvergne Métropole
- pilotage de la politique foncière.

Cadre de vie développement durable

Damien PESSOT

Nadine DAMBRUN
Béatrice STABAT-ROUSSET
Laura KLIJN
Francis GAUMY
Christian DURANTIN,
Dominique MOLLE
Josiane BOHATIER

- définition de la politique énergétique de la Ville
- étude pour la protection de l'environnement et la lutte contre les pollutions
- suivi des projets de développement durable et éco-logiques
- suivi de la gestion différenciée des espaces verts, du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible la Châtaigneraie, de l'éclairage public et de l'agenda d'accessibilité de la Ville.

Animation, vie associative, sportive, culturelle

Philippe ROCHETTE

Michel PREAU
Hervé GRANDJEAN
Josiane MARION
Jean-François VIGUES
Valérie BERTHEOL
Olivier DEVISE
Damien MARTIN

- définition et suivi des politiques sportives et culturelles
- soutien et suivi de la vie associative locale en lien avec la politique culturelle et sportive (pilotage du conventionnement, subventionnement...)
- analyse des actions culturelles et sportives.

Petite enfance, enfance et jeunesse

Patricia REMY

Aline FAYE
Agnès ANDAN
Véronique KOUIDER
Josiane MARION
Yaëlle MATHIEU-PEGART
Marie-Laure LANCIAUX
Josiane BOHATIER

- définition de politiques publiques liées à l'enfance et la jeunesse
- pilotage du PEDT
- suivi de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement
- soutien à la parentalité
- analyse des actions menées en faveur de la Petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- suivi des projets « culture à l'école » et « école numérique ».

Finances et Vie économique

Patrick NEHEMIE

Béatrice STABAT-ROUSSET
Hervé GRANDJEAN
Francis GAUMY
Aurélien BAZIN
Damien PESSOT
François ULRICH
Damien MARTIN

- suivi de la stratégie financière, du budget et des finances locales
- politique de soutien à la vie économique locale (soutien aux commerces de proximité)

Il est à noter que la Vice-Présidence de cette commission a été proposée au groupe UNI.E.S qui l'a refusée.

PRÉSENTATION

ENTRETIEN AVEC DAMIEN PESSOT, ADJOINT AU MAIRE

Adjoint en charge du développement durable, de l'environnement et des Eco-logiques, Damien Pessot déclare "Nous sommes pour une écologie SOLIDAIRE, incitative et pédagogique, notre mandat se veut éco/logique". Il nous explique.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis né à Beaumont il y a 44 ans et y vis depuis 5 ans. J'ai une bonne expérience des collectivités territoriales au sein desquelles j'ai pu évoluer sur différentes responsabilités qui m'ont beaucoup apporté. J'ai également exercé la fonction de Directeur d'un Office de tourisme dans le Massif du Sancy et suis actuellement sur le poste de chargé de mission Habitat au Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Je suis très sensible à la question environnementale. Lutter contre la pollution, mieux consommer, mieux se déplacer sont des valeurs que je défends au quotidien et que je souhaite développer durant ces 6 années au service des Beaumontois.

Quelle est votre mission ?

Le Maire nous a confié à Nadine Dambrun, conseillère déléguée et moi-même la responsabilité de mettre en œuvre notre programme qui, rappelons-le, s'articulait autour de deux piliers majeurs parmi lesquels figure le développement durable,

l'environnement et les « éco/logiques ». Cette thématique concerne toutes les générations de Beaumontois. Le défi est collectif.

Vous utilisez régulièrement le terme « éco/logique », pourquoi ?

Les partis écologistes contribuent souvent à desservir la cause qu'ils défendent en prenant des positions extrêmes comme par exemple avec récemment la suppression des sapins de Noël ou la prise de position anti-tour de France. La poussée électorale des Verts dans les grandes Métropoles masque mal le fossé entre les classes populaires qui ne disposent pas toujours des ressources pour agir, mieux consommer et d'autre part les catégories plus privilégiées. **Nous souhaitons donc développer une approche modérée qui ne soit ni dogmatique, ni punitive.** Il faut aborder le sujet de la transition énergétique en mettant en œuvre des mesures logiques concrètes et de bon sens : des éco-logiques !

Nous préférons sensibiliser le plus grand nombre grâce à des actions concrètes et appropriées par les Beaumontois plutôt que de promettre une révolution verte fondée sur des mesures inatteignables ou qui ne relèvent pas des compétences communales.

Comment allez-vous appliquer concrètement cette politique éco/logique sur le terrain ?

Il faut équilibrer l'écologie et le social, en luttant concrètement contre la précarité énergétique par exemple. Nous améliorerons durant le mandat la performance énergétique des bâtiments municipaux. Notre premier chantier sera la réhabilitation de l'école Jean-Zay. Nous avons également prévu de travailler en partenariat pour permettre un accompagnement des particuliers et des entreprises par des visites gratuites de techniciens équipés de caméra thermique.

De nombreux dispositifs existent, encore faut-il qu'ils soient connus des Beaumontois !

Qu'avez-vous fait de concret pour le quotidien des Beaumontois depuis votre élection il y a 4 mois ?

Nous avons commencé à nous attaquer à la propreté des rues ! Je crois que nous sommes nombreux à avoir fait le même constat. Depuis le transfert de cette compétence à Clermont Auvergne Métropole le service dû aux Beaumontois n'est pas à la hauteur. Nous travaillons actuellement avec la Métropole pour trouver des solutions afin d'améliorer la situation.

Mais la propreté c'est aussi l'affaire de tous au quotidien. Je remercie donc les Voisins Solidaires qui avec le soutien de la Ville de Beaumont ont monté une opération pour nettoyer les quartiers du stade de la Mourette, le parc de Boisbeaumont ainsi que les abords de la place du Parc. Nous croyons fortement à ce type d'opération qui permet aux administrés de s'approprier leur ville et de transmettre des valeurs simples. **Etre un Voisin Solidaire ce n'est pas de la communication, c'est un engagement au quotidien.**

Quels sont les grands projets à venir en matière d'environnement pour Beaumont ?

Ils sont nombreux ! Du bio et du local dans les cantines scolaires !

Nous travaillons actuellement pour que les enfants des cantines scolaires mangent des produits de qualité. Nous avons le projet de créer un potager géant. Des négociations sont déjà en cours pour l'acquisition de parcelles privées. Un chantier d'insertion sera missionné pour mener à bien ce projet. **La dimension sociale de ce projet nous tient particulièrement à cœur.** Nous pourrions récolter les premières productions de légumes dès 2022. Les élèves doivent comprendre l'importance de manger sainement et doivent mettre les mains dans la terre. Par des gestes simples il faut reconnecter les jeunes générations à leur terroir. C'est un défi passionnant.

Préserver le patrimoine naturel

Le plan de gestion de la forêt de la Chataigneraie arrive à son terme en 2021. L'enjeu est important. Nous étudions la possibilité de créer à l'occasion de l'écriture du nouveau plan de gestion de créer une fondation pour récolter des fonds et accélérer la réalisa-

tion d'aménagements de qualité.

Développer les mobilités et lutter contre la pollution

Notre ambition est d'améliorer et développer les modes de déplacements alternatifs non polluants : des contacts sont en cours avec le SMTC pour renforcer les lignes de bus 4 et 8, développer une nouvelle ligne de desserte et créer de nouvelles pistes cyclables. **Une station C-vélos sera installée dans**

quelques mois sur le parvis de la Mairie à titre expérimental. Si cette action rencontre une demande forte, nous poursuivrons l'installation de nouvelles stations dans d'autres quartiers de la ville. **Une borne de recharge pour voitures électriques sera installée derrière le parking de La Ruhe.** Nous passons de la parole aux actes comme sur bien d'autres sujets.

Une conclusion ?

Je suis très enthousiaste de constater que nous tenons nos promesses quelques mois seulement après notre arrivée aux responsabilités et cela malgré un contexte très compliqué.

C'est pour cela que je me suis engagé : améliorer le quotidien et le cadre de vie des Beaumontois.

Damien Pessot,
Adjoint au Maire



Nadine Dambrun
Conseillère
Municipale
Déléguée



TRAVAUX CHANTIERS EN COURS



Intervention afin de combler les fissures dans les murs

Lutte contre la prolifération des pigeons

Dans le cadre des actions de valorisation et d'amélioration de la qualité de vie dans le Bourg de la commune et face aux désagréments que rencontrent les riverains de ce quartier, une opération de lutte contre la prolifération des pigeons a été lancée.

Après concertation avec la Ligue Protectrice des Oiseaux, des travaux visant à réduire autant que possible les nuisances provoquées par les pigeons ont été engagés. La première phase de cette opération a consisté à combler les failles ou fissures dans les murs, afin de limiter les niches accueillant le volatile. Le coût de ces travaux s'élève à 17 000 € HT (phase 1).

Prochainement, la plupart des pigeons seront déplacés et trouveront refuge dans un nouveau pigeonnier dit "contraceptif", situé à bonne distance des habitations et qui permettra de mieux réguler la reproduction des oiseaux (phase 2). Il reviendra également à tout à chacun de ne

pas nourrir les volatiles afin de les inciter à rester. Dossier à suivre.

Rafrâichissement aux Chabades

Des travaux de rénovation assurés par les services municipaux ont été réalisés dans

les locaux de la résidence des Chabades. Rappelons que cet équipement municipal comprend deux salles et des sanitaires. Il est utilisé par plusieurs associations, ainsi que par le Centre Communal d'Action Sociale pour les ateliers informatiques notamment.

Le chantier s'est déroulé en deux temps. La première phase a consisté au remplacement complet de la moquette murale par une peinture blanche beaucoup plus saine et lumineuse. Les sanitaires ont également été totalement renouvelés. La seconde partie du chantier a concerné la salle informatique qui a également subi un rafraîchissement complet.

Les utilisateurs ont pu apprécier le résultat début octobre et ainsi reprendre leurs activités pour certains, avant le reconfinement, dans un cadre beaucoup plus agréable.



Salle d'informatique du local des Chabades



Travaux de sécurisation

La sécurité étant un point sur lequel la municipalité est particulièrement vigilante, des chantiers ont d'ores et déjà été menés afin d'assurer le bien-être des plus jeunes notamment. Suite au signalement des assistantes maternelles notamment, les fermetures du parc du Bray ont été sécurisées par des loquets renforçant ainsi la tranquillité des utilisateurs qui réclamaient ce dispositif simple mais efficace.

Par ailleurs, une partie de la cour du groupe élémentaire Jean Zay dont l'état devenait dangereux a été restaurée durant les vacances de la Toussaint. En effet, un nouveau revêtement a été posé, limitant ainsi les risques de chutes des élèves. Ces travaux ont été réalisés dans l'attente d'aménagements plus conséquents prévus dans le cadre d'une rénovation globale de l'école. Coût du chantier : 24 600 euros TTC.



Parc du Bray



Réfection dans la cour de l'élémentaire Jean Zay



Propreté urbaine

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie des habitants, les élus ont initié une rencontre avec les services de la Métropole afin de mieux coordonner et rendre ainsi plus efficaces les opérations de nettoyage. Une première mesure proposée consiste à signaler systématiquement les jours et heures d'interventions par un panneau, afin que les riverains puissent prendre leurs dispositions, adapter le stationnement et ainsi favoriser le passage de la balayeuse. La propreté est l'affaire de tous.

PROFESSIONNELS

LES MARCHÉS À BEAUMONT

Le saviez-vous ? Depuis de nombreuses années, la commune de Beaumont propose deux marchés hebdomadaires. Vous pouvez y retrouver l'essentiel des produits frais alimentaires.



Marché Hôtel de Ville

Tous les jeudis, place du Parc à Bois Beaumont, trois commerces non sédentaires vous attendent de 7h30 à 13 h : un boucher, un fromager et un primeur. Tous les samedis matin, le long de l'Hôtel de ville de 7h30 à 13 h, ce sont 12 commerçants qui vous accueilleront avec un choix encore plus grand de produits frais :

- Un boulanger
- Un boucher
- Un traiteur-rôtisseur
- Un poissonnier
- Un fromager-crémier
- Quatre marchands de primeurs dont deux de produits bio
- Une commerçante de plats cuisinés asiatiques (nems,

samosa, ...) - Une marchande d'huîtres (de septembre à avril) - Une marchande de tourtes et feuilletés (une semaine sur deux) - Et, de façon occasionnelle, des huiles bio, des olives et des fromages de chèvre. Installés très tôt, le matin, ils sont à votre disposition pour vous conseiller et vous servir. Bien sûr, dans la période de crise sanitaire que nous connaissons depuis plusieurs mois, chacun, commerçant ou client, doit s'attacher à respecter les gestes barrières indispensables : le port du masque, la distanciation physique. Dans le respect de ces mesures, chaque

Beaumontois est invité à soutenir les commerces de proximité et les producteurs locaux autant que possible.



Marché place du Parc

RÉPERTOIRE PRO 2021
Changement de propriétaires

COIFFEUR
Chris Avenue
 30 avenue du Mont Dore
 Prise de rendez- vous par téléphone au 04 73 27 05 24
 ou en ligne sur planity

ESTHÉTIQUE
Beauty by Julie
 53, avenue du Mont Dore
 04 73 26 45 02

Ensemble soutenons les circuits courts et l'économie locale !



Ville de Beaumont 63
 @Beaumont63 - Organisme communautaire



BEAUMONT EN LIGNE

Pour rappel, la ville dispose d'un site internet www.beaumont63.fr, sur lequel vous pouvez trouver toutes les informations pratiques concernant la commune, les services et élus, des formulaires pour vos différentes démarches, les événements à venir mais également l'actualité. Une newsletter envoyée chaque mois vous permettra de recevoir les articles les plus importants. Pour la recevoir, il

suffit de vous abonner en vous rendant sur le site internet. Rejoignez-nous également sur les réseaux. Vous avez un compte Facebook ? Vous souhaitez avoir des informations régulières, instantanées et directes sur la vie de la commune ? N'attendez plus pour vous abonner à la page Facebook Ville de Beaumont et n'hésitez pas à liker et partager les infos avec vos amis.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Comme chaque mois, une programmation culturelle et musiques actuelles (spectacles, expo et concerts) avait été organisée pour le mois de décembre mais la situation actuelle contraint la ville à reporter toutes les manifestations jusqu'à nouvel ordre.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet : www.beaumont63.fr la page Facebook : Ville de Beaumont, le site internet du Tremplin : <http://letremplin-beaumont63.com/> et la page Facebook : le Tremplin - Musiques Actuelles - Beaumont



Paul Chayla et Aurélien Bazin, Premier Adjoint au Maire.

RENCONTRE

PAUL CHAYLA, UN MODÈLE D'ENGAGEMENT

Paul Chayla, a été récompensé dernièrement pour son investissement au sein de la vie associative, en recevant le prix Albert Bégard décerné par l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play.

Les élus ont tenu à le féliciter lors d'un échange convivial à la mairie, que Paul Chayla a avoué découvrir pour la première fois, en 57 années de vie à Beaumont. Reçu par Aurélien Bazin, 1er Adjoint au Maire, il a pu évoquer avec modestie quelques unes des actions conduites durant sa longue carrière associative. De l'AROEVEN, à la Fédération Française de Ski en passant par le Comité Départemental Olympique et Sportif, ce Beaumontois de 94 ans, compte à son actif, 45 années de bénévolat mais aussi d'engagement dans l'organisation de

nombreuses actions, humanitaires notamment. Paul Chayla a tenu à préciser que toutes ses réussites ont été menées collectivement et a souhaité transmettre un message à la jeune génération représentée par le 1er Adjoint : « Je vous souhaite de vous épanouir autant que j'ai pu l'être en œuvrant aux services des autres, car cela procure un grand enrichissement personnel et il est important que les jeunes s'engagent dans des nobles causes ». Bravo à Paul Chayla pour son dévouement et le bel exemple qu'il représente.

**GROUPE DE LA MAJORITÉ
Beaumont avec vous**

Jean-Paul CUZIN
Aurélien BAZIN
Aline FAYE
Patrick NÉHÉMIE
Christine LECHEVALLIER
Damien PESSOT
Martine MEZONNET
Michel PRÉAU
Patricia REMY
Philippe ROCHETTE
Guy PICARLE
Nadine DAMBRUN
Josiane MARION
Francis GAUMY
Christian DURANTIN
Hervé GRANDJEAN
Agnès ANDAN
Véronique KOUIDER
Valérie BERTHEOL
Yaëlle MATHIEU-PEGART
Béatrice STABAT-ROUSSET
Jean-François VIGUES
Vivien GOURBEYRE
Laura KLIJN

DU CONCRET

Tout comme vous, nous souhaitons sortir Beaumont de 6 années de douce torpeur. Nous nous y attelons sans relâche. La crise sanitaire nous contraint à collectivement adapter nos modes de fonctionnement et à inventer de nouvelles façons de maintenir le lien social cher à nos yeux et indispensable à chaque Beaumontois.

C'est avec cette volonté de préserver le vivre ensemble que nous avons :

- **Mis en œuvre les mesures permettant une rentrée des classes dans les meilleures conditions possibles.** Dès le 30 août, nous avons renforcé les mesures sanitaires en anticipant - bien avant la consigne préfectorale du 16 septembre - la publication d'un arrêté municipal imposant le port du masque dans le périmètre des écoles.
- **Permis aux associations, mettant en œuvre des protocoles stricts, d'organiser des manifestations contribuant à la vie de la commune.** Nous ferons notre possible pour permettre aux Beaumontois de « vivre » si les organisateurs de manifestations culturelles, sportives et associatives s'engagent à appliquer, sans exception possible l'ensemble des consignes sanitaires en vigueur.
- **Permis à notre ville de retrouver sa voix dans le concert métropolitain** en accueillant le Premier Ministre, la Ministre du logement, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Président

du Département du Puy-de-Dôme, le Président de la Métropole et des élus locaux. L'occasion pour le Maire de les sensibiliser à la volonté de notre commune d'engager une transition énergétique, pragmatique et fondée sur des actes et des éco-logiques : ex rénovation thermique de l'école Jean-ZAY.

• **Lancé la 1^{ère} phase du plan de lutte contre les oiseaux nichant dans le Bourg.**

• **Finalisé le recrutement des 2 agents de Police Municipale.**

• **Concrétisé des promesses de campagne :**

- **Constitution de 5 commissions municipales** pour permettre aux élus de l'opposition d'être considérés et de contribuer, s'ils le souhaitent, aux réflexions majeures de la commune. La Vice-Présidence de la commission Finances a été proposée au groupe d'opposition majoritaire : UNIES POUR BEAUMONT

- **Versement d'une prime exceptionnelle de 1000€ aux agents municipaux** ayant été particulièrement exposés au COVID19 durant le confinement.

- **Création d'un fond de relance pour les artisans et petits commerçants beaumontois mis en difficulté économique ainsi qu'un fonds de solidarité pour les associations impactées par la crise du COVID19.** Pas moins de 30 000€ seront mobilisés. Nous regrettons que ces deux mesures volontaristes de notre commune n'aient pas pu faire l'objet d'un vote favorable du groupe UNIES POUR BEAUMONT.

- **Constitution de 5 commissions municipales** pour permettre aux élus de l'opposition d'être considérés et de contribuer, s'ils le souhaitent, aux réflexions majeures de la commune. La Vice-Présidence de la commission Finances a été proposée au groupe d'opposition majoritaire : UNIES POUR BEAUMONT

- **Versement d'une prime exceptionnelle de 1000€ aux agents municipaux** ayant été particulièrement exposés au COVID19 durant le confinement.

Et parce que nous faisons preuve de bon sens pour associer les administrés à la vie communale nous avons créé 2 commissions d'attribution des aides. Ces commissions seront constituées d'élus issus de tous les groupes politiques et d'un habitant désigné par ces derniers. Or, c'est non sans surprise que nous constatons que nous sommes les seuls à avoir proposé un Beaumontois n'étant ni un élu sortant ni une personnalité ayant participé activement aux campagnes électorales précédentes. Quand certains déplorent la confiscation de la démocratie locale par un petit nombre d'initiés, cherchez l'erreur !

Malgré les premières contradictions de l'opposition nous continuons à proposer à l'ensemble des élus de contribuer à l'émergence d'une démocratie locale apaisée, pour cela :

• Le Maire et le Premier-Adjoint de la Ville ont reçu à plusieurs reprises les Présidents de Groupe afin de les tenir informés de l'évolution de la situation sanitaire et leur faire part des dispositions prises pour faciliter leur travail,

• Nous avons proposé aux élus d'opposition de co-écrire la Charte éthique communale.

Nous déplorons et nous nous interrogeons sur les raisons réelles (ou cachées) du refus officiel du groupe AIMER BEAUMONT d'Alain DUMEIL, de ne pas participer à la réflexion.

Nous savons pour notre part que seul le concret compte pour vous et travaillons donc avec pragmatisme. Beaumont avec vous, au quotidien !

GROUPE UNI.E.S pour Beaumont
Hélène VEILHAN
Olivier DEVISE
Dominique MOLLE
Marie-Laure LANCIAUX
François ULRICH

IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA CRISE SANITAIRE : DES MESURES À PRIVILÉGIER !

Quelques mois après l'arrivée de la Covid 19, la crise s'installe et ses conséquences seront lourdes, en particulier pour les plus fragiles et les plus précaires. Nous nous sommes étonné.e.s, lors du dernier conseil municipal, de ne trouver aucune augmentation au budget accordé au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour anticiper l'accentuation de la crise qui engendrera à coup sûr des demandes d'aides supplémentaires. Plutôt que de mesures exceptionnelles et très ciblées pour surmonter cette période difficile, les élu.e.s de notre groupe proposent en complément des dispositifs pris par la Métropole, la Région... la mise en place

d'une action sociale et économique pour la population Beaumontoise. Une opération de soutien au commerce local et au pouvoir d'achat des plus modestes. Il s'agirait de proposer des bons d'achat pour des produits alimentaires et d'hygiène, distribués sous conditions de ressources, à dépenser dans les commerces de proximité implantés sur Beaumont, hors grandes surfaces. Une manière de soutenir les beaumontois.e.s touché.e.s par la crise et de soutenir l'activité commerciale de proximité. Avec 20 000 euros inscrits au budget supplémentaire ce serait environ 500 à 800 foyers aidés qui contribueraient au maintien de l'activité locale !

Assassinat de Samuel Paty. **Nous adressons nos sincères condoléances et notre soutien à la famille, aux proches et aux collègues de Samuel Paty. Nous affirmons notre attachement aux valeurs universelles et humanistes qui fondent notre pacte républicain et qu'aucun obscurantisme ne remettra en cause. Contre l'horreur de la violence, nous affirmons le primat absolu de l'éducation.** Comme l'écrivait Montesquieu « C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de la toute-puissance de l'éducation ». **Nous pensons particulièrement aux enseignant.e.s et à tous les membres de la communauté éducative qui exercent leurs missions sur notre territoire.**

TEMPS PERDU ET INERTIE ARROGANTE.

GROUPE Aimer Beaumont

Alain DUMEIL
Josiane BOHATIER
Damien MARTIN
Caroline TALON-TAILHARDAT

Après le déconfinement et l'accalmie estivale, la Covid 19, reprend vigueur, avec les conséquences en matière de santé, de crise sanitaire avec de nouvelles difficultés pour les services de soins. Cette situation impacte notre économie, il en résulte une vraie crise sociale. Par-delà les tergiversations, les contradictions gouvernementales et les incohérences, nous souscrivons bien sûr, aux dispositions de précautions et de protections des populations et souhaitons que la solidarité soit bien au rendez-vous, mais que la Covid 19 ne serve pas d'excuse à tout, notamment à l'inertie des élus municipaux. Le cap des 100 jours d'installation du nouveau maire est

franchi et comme nos concitoyens, nous constatons que pour l'action municipale c'est l'encéphalogramme plat! Il y avait pourtant, des promesses significatives dès le lendemain des élections ». Dans les faits, se sont déjà 100 jours de perdus. Le Maire cultive la métaphore, esquive les questions, ne supporte pas les remarques et quand il répond, il essaie de ridiculiser celles et ceux qui osent l'interroger. On est bien loin de « l'apaisement » annoncé, alors que tout n'est que formules de communication technocratique, d'ailleurs « la démocratie de proximité », est devenue « la démocratie implicative » pour la municipalité « du paraître ».

Voilà comment, avec 17% des suffrages des électeurs inscrits, on peut se croire habilité à éblouir les citoyens, par tous ces gadgets de communication. Alors qu'au CCAS, les « aides à domicile » attendent 6 mois après le début de la Covid 19 leur prime promise par un département à la dérive, dirigé par un exécutif fantomatique et un président qui ne l'est pas moins, sans majorité. Il ne suffit pas de se prendre pour « un grand homme » qui hors des règles, « bricole » les ressources humaines, pour se faire passer pour un « chevalier blanc » plus supporter de la politique nationale qu'à l'écoute de nos concitoyens.

Agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle, les événements associatifs sont reportés ou annulés jusqu'à nouvel ordre.

MAINTENU
VENDREDI 8 JANVIER
COLLECTE DE SANG
organisée par l'association
Beaumontoise pour
le Don du Sang Bénévole
à la Ruche
de 16 h à 19 h



1^{er} prix remporté par la compagnie AS en Danse en catégorie danse contemporaine lors du concours régional ARA, organisé par la Confédération Nationale de Danse. Bravo aux six danseuses ainsi qu'à leur professeur !

Ecole de rugby pour les plus jeunes :
infos et inscriptions auprès de
Dominique Pluchard au 06 45 13 08 80



**Un grand bravo à nos sportifs
Beaumontois qui ont accompli
de belles performances
avant la période de confinement.**



Les footballeurs de l'USB ont créé la surprise mi-octobre au complexe de l'Artière en remportant le 5^e tour de la Coupe de France, contre le SC Lyon, club de N1. Une aventure à suivre prochainement. Souhaitons-leur bonne chance ! Allez L'USB !



2020
Ne passez pas à côté
de la réforme 100% santé
et de meilleurs
remboursements !

**NOUS
RESTONS
OUVERTS**
durant le
confinement

Des offres imbattables !

**BILAN AUDITIF
OFFERT**

Test à but non médical

**ESSAI GRATUIT,
CHEZ VOUS,
SANS ENGAGEMENT**

sur prescription médicale

**VOTRE
CHARGEUR OFFERT
OU 200€ DE REMISE***

*voir conditions en magasin



GRATUIT

www.solusons.fr

**NOS CENTRES
PRES DE CHEZ VOUS**

SOLUSONS

39 av. des Etats-Unis
CLERMONT • 04 73 31 00 11

10 bis av. du Mont-Dore
BEAUMONT • 04 73 26 20 29

3 av. Marechal Joffre
COURNON • 04 73 77 74 87

15 rue de Sarliève
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

23 bd Albert Buisson
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

AUDIO 2000

C.C. Cora
LEMPDES • 04 73 61 94 22

67 av. Jean Jaurès
MOZAC • 04 73 89 14 13

16 rue du Commerce
RIOM • 04 73 31 00 11

logidôme + SEAu

Bonjour

assembli+
Bâtitteur de liens

Résidences | Crèches | Piscines | Lycées | Écoles
Équipements sportifs | Salles de spectacles | Pôles d'activités...

LA TOUTE NOUVELLE FABRIQUE URBAINE
ASSEMBLIA CRÉE ET RENFORCE LES LIENS
QUI RENDENT LA VILLE ...

+ positive
+ agréable à vivre

www.assembli.fr

ELSAN
HÔPITAL PRIVÉ LA CHÂTAIGNERAIE
Centre Médical et Chirurgical
Centre Obstétrical – Espace Mère / Enfant

59, Rue de la Châtaigneraie - 63110 BEAUMONT
www.lachataigneraie.groupe-elsan.com
Tél. 04.73.40.80.40

Agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle, tous les événements sont reportés ou annulés jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les infos sur www.beaumont.fr Facebook :

Ville de Beaumont

DÉCEMBRE

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

Conseil municipal à 20 h à la Ruche. Port du masque et respect des gestes barrière obligatoires. L'accueil du public sera conditionné aux consignes sanitaires du moment. Plus d'infos sur le site www.beaumont63.fr.

DU SAMEDI 19 DÉCEMBRE

AU LUNDI 4 JANVIER 2021

Vacances de Noël

JANVIER

MERCREDI 27 JANVIER

Conseil municipal à 20 h à la Ruche. Port du masque et respect des gestes barrière obligatoires. L'accueil du public sera conditionné aux consignes sanitaires du moment. Plus d'infos sur le site www.beaumont63.fr.

Bibliothèque René Guy Cadou

Les animations proposées à la bibliothèque René-Guy Cadou sont suspendues pour le moment.

Concernant les prêts de livre, la formule « prêt à emporter » avait particulièrement bien fonctionné lors du premier confinement...

Pour continuer de rendre la lecture accessible à tous, tout en garantissant la protection des publics, la Métropole adapte à nouveau ses services et a remis en place son système de « prêt à emporter » dans les médiathèques de son réseau de lecture. À la façon d'un drive, les abonnés peuvent choisir, récupérer

sur différents créneaux de retraits, puis rapporter des ouvrages... En toute sécurité.

Le prêt de documents se fait exclusivement sur réservation préalable, soit sur le site internet soit par téléphone au 04 43 762 762.

À l'occasion de votre déplacement, pensez à remplir votre attestation (cases au choix « pour se rendre dans un service public » ou « retrait de commande »). Pour faciliter l'accueil et la protection de tous,

merci de veiller à :- vous munir de votre attestation de déplacement- porter un masque (port obligatoire)- vous munir d'un sac pour transporter vos ouvrages. Un bibliothécaire vous accueille à l'entrée de la bibliothèque pour vous fournir les ouvrages demandés.

Horaires d'ouverture pour le retrait à la bibliothèque René-Guy Cadou :
Mardi et vendredi 14 h -17 h
Mercredi et samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h.

